

PROGRAMME DE FORMATION ÉVALUER LES RISQUES SANTÉ-SECURITÉ & LE DOCUMENT UNIQUE



Objectifs : Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques SST dans un contexte réglementaire et juridique.

Identifier les étapes clés pour construire et mettre à jour son document unique.

Faire de cette évaluation des risques professionnels (EVRP) un outil de pilotage et de gestion des risques santé sécurité au travail (SST).

Partie 1 : Les enjeux de l'évaluation des risques professionnels

- Le contexte juridique et réglementaire.
- Le vocabulaire : danger, risque, événement dangereux, dommage...
- Les objectifs directs et indirects d'une évaluation des risques santé-sécurité.
- La notion de pénibilité au travail.
- Les postes concernés.

Partie 2 : Mettre en œuvre l'évaluation des risques

- Choisir le périmètre de l'étude.
- Préparer l'analyse en amont :
- Recueil de données clés.
- Organiser les groupes de travail et l'analyse/observations sur le terrain.
- Identifier les différents dangers et les risques.
- Estimer et hiérarchiser les risques bruts : évaluation de la gravité et de la fréquence et/ou probabilité d'apparition du danger.
- Le cas particulier des risques psycho-sociaux et autres risques :
- Explosion, incendie, atmosphère confinée, foudre...
- Prendre en compte les moyens de maîtrise des risques existants.
- Réaliser une cartographie de synthèse :
- Classement des risques :
- Proportion de salariés exposés à la pénibilité.

Partie 3 : Rédiger son document unique et son programme de prévention

- Se fixer des objectifs mesurables.
- Réduire la probabilité d'apparition en agissant sur les causes racines.
- Réduire la gravité en prévoyant des actions de protection.
- Formaliser le plan de maîtrise du risque :
- Planifier les actions, clarifier les responsabilités partagées.
- Rédiger une fiche individuelle de prévention des expositions à la pénibilité.
- Rédiger son document unique : faire simple, didactique, informatique partagée.

Partie 4 : Faire du Document unique un outil de management de la prévention

- Suivre les actions décidées.
- Remettre en cause l'évaluation des risques en fonction des données internes (audits, visites sécurité, accidents etc.) et des évolutions d'activités.
- Partager l'information avec les équipes ; utiliser le management visuel pour animer la prévention sur le terrain.

Durée : 2 jours - 14 heures

Public : responsable et animateur santé-sécurité, Préventeur, Responsable hygiène et sécurité, directeur de site. Membre du CHSC, manager. Toute personne désignée pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise

Prérequis : Aucun

Modalités techniques et pédagogiques : Apport théorique, pratique, transmission de bons gestes. Utilisation de cas pratiques, de mise en situation et de corrigés. Travail en groupe.
Matériels utilisés : Diaporama, ordinateur, vidéoprojecteur.
Documents remis aux participants : copie du diaporama, exercices, corrigés et un fascicule

Modalités de suivi de l'exécution et d'évaluation du dispositif :

- Feuille d'émargement.
- Exercices d'évaluation tout au long de la formation et synthèse en fin de journée.
- Attestation de fin de formation.

Modalités d'encadrement : Cette formation est assurée par un expert dans son domaine... Diplômé(e) et expérimenté(e)...

Effectif : 10 personnes

B AND B PERFORMANCE

Siège Social : 57 Boulevard de Verdun 94120 Fontenay Sous Bois.

Tel : 09 51 51 18 74 - Fax : 09 56 51 18 74 – Tel Commercial: 06 62 30 53 60.

<http://www.bandbperformance.fr>

Siret N°519 061 311 00022 Code NAF 7022Z. Enregistré sous le n°11-94-07763-94 auprès de la préfecture de la région Ile de France